



**PRÉFET
DES PYRÉNÉES-
ATLANTIQUES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction départementale
des territoires et de la mer
Service Eau**

Affaire suivie par Arnaud Bidart
UPEB-AB/LET230377
Tél : 05 59 01 64 18 / 06 37 00 02 40
Mél : ddtm-eau@pyrenees-atlantiques.gouv.fr

Pau, le **10 MAI 2023**

Le Préfet des Pyrénées-Atlantiques
à
Monsieur le Président de la Communauté
d'Agglomération du Pays Basque

Objet : Arrêté préfectoral portant renouvellement de l'autorisation environnementale d'exploiter la porte à clapets et de dériver les eaux de l'Uhabia dans un émissaire en mer

Pour faire suite votre demande, vous trouverez ci-joint l'arrêté préfectoral portant renouvellement de l'autorisation environnementale d'exploiter la porte à clapets et de dériver les eaux de l'Uhabia dans un émissaire en mer.

Conformément aux dispositions de l'article R. 181-45 du code de l'environnement, cet arrêté sera publié sur le site Internet des services de l'État dans les Pyrénées-Atlantiques pendant une durée minimale de quatre mois et inséré au recueil des actes administratifs des services de l'État dans les Pyrénées-Atlantiques. Il sera en outre transmis aux mairies concernées pour affichage pendant une durée minimale d'un mois.

Le Préfet,
Pour le Préfet et par délégation
Le secrétaire général,


Martin LESAGE

Copie : Monsieur le sous-préfet de Bayonne